

ABONNEMENT.

Saumur :
 Un an 30 fr.
 Six mois 16
 Trois mois 8
 Poste :
 Un an 35 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste,
 et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 30
 Réclames, — . . . 50
 Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES
 Du droit de refuser la publication
 des insertions reçues et même payées,
 sauf restitution dans ce dernier cas;
 Et du droit de modifier la rédaction
 des annonces.

Les articles communiqués
 doivent être remis au bureau
 du journal la veille de la repro-
 duction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne
 sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
 A L'AGENCE HAVAS
 8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
 traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
 bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

17 Août 1883.

CAUSES ET RÉSULTATS.

On connaît maintenant à peu près les résultats des élections aux Conseils généraux qui ont eu lieu dimanche.

Sur 1,423 élections, les résultats de 4,374 sont connus.

Les conservateurs l'ont emporté dans 399 circonscriptions.

Les républicains dans 843.

Il y a lieu à 429 scrutins de ballottage.

Les républicains ont gagné 443 sièges : ils ont perdu 37 sièges. Ils en ont donc en définitive gagné 406.

Les élections de dimanche n'ont pas été un succès pour les conservateurs. Elles n'ont pas été non plus un de ces échecs écrasants que nous prédisaient certains journaux républicains, une de ces déroutes d'où l'on ne revient pas.

Quelles ont été les causes de la défaite des trop nombreux candidats de droite qui sont restés sur le terrain ?

La principale de ces causes est, comme toujours, l'apathie des conservateurs. Beaucoup d'entre eux hésitent jusqu'au dernier moment à se présenter. Ils se décident quand il n'est plus temps et ils obtiennent une minorité que leurs amis qualifient d'honorable. On veut bien faire quelques efforts, mais des efforts modérés. On ne veut dépenser ni trop de temps, ni beaucoup d'argent, ni un peu d'argent. Avec cela, on approche du but : avec cela, on se fait battre. Pour atteindre le but, pour arriver au succès, il faut l'activité dévorante, l'énergie passionnée que l'on rencontre très-souvent chez nos adversaires et très-rarement chez nous.

Et si les candidats sont mous et indécis, comment les électeurs pourraient-ils être ardents et résolus ?

Sont-ce là les seules causes de nos échecs ? Pas absolument peut-être. Dans certaines

circonscriptions, nous pourrions signaler les maladresses, ailleurs les divisions qui nous ont fait échouer.

D'autre part, la pression administrative, si facile à exercer dans les circonscriptions cantonales, a été employée contre les candidats de droite avec un audacieux mépris de toutes les règles de la justice et de la loyauté. Dans un grand nombre de cantons, les fonctionnaires ont été requis de voter et de faire voter pour les candidats du gouvernement. De singulières révélations seront faites, croyons-nous, au jour de la vérification des pouvoirs.

Enfin, à côté des élections imposées par la peur, emportées par la violence, il y a celles qu'ont, à vrai dire, achetées les candidats républicains.

Le frère du général Thibaudin, candidat dans la Nièvre, faisait valoir par ses affiches les services que le ministre de la guerre pourrait rendre aux électeurs amis de sa famille.

« Si vous voulez, écrivait dans sa circulaire un républicain du Midi, si vous voulez que les intérêts du canton soient plaidés avec quelque chance de succès, si vous voulez que l'administration supérieure vienne en aide aux communes pour construction ou réparation de maisons d'école, pour achèvement ou entretien de chemins vicinaux ou ruraux, etc., votez pour le candidat qui représente les opinions du gouvernement actuel, pour celui qui a le plus de crédit auprès de l'administration supérieure et qui peut par conséquent vous rendre le plus de services. »

A Saint-Valery-en-Caux, un candidat sortant placardait ceci sur les murs : « Ceux qui ont bien voulu s'adresser à moi ne peuvent douter de ma bonne volonté. »

« Ils ont demandé et ils ont reçu. »

Et malgré tout, les conservateurs ont maintenu la plus grande partie de leurs positions : ils en ont conquis quelques autres. On leur prédisait un lamentable échec et voici que des journaux de gauche, le Temps en tête, constatent que le succès des républicains est singulièrement limité. Il est évi-

dent que le résultat des élections n'a pas répondu aux espérances que nos adversaires avaient conçues.

Viendra-t-il un jour où nous comprendrons ce que nous pourrions faire unis, résolus et persévérants ?

(L'Action.)

EMILE COLLAS.

Chronique générale.

Des ordres ont été donnés au ministre de la justice pour le classement de toutes les dénonciations adressées par la presse ou par correspondance au garde des sceaux contre les magistrats.

Le préfet de police, sur les dénonciations du journal de M. Laisant, avait donné l'ordre d'ouvrir une enquête sur l'affaire de la prétendue conspiration légitimiste de l'avenue Mac-Mahon.

Le magistrat chargé de diriger cette enquête vient de conclure, dans un rapport adressé au préfet, qu'il n'y a absolument rien de délictueux à relever contre les individus désignés par la République radicale.

On annonce que, sur la demande de l'ambassadeur d'Espagne, deux journaux radicaux de Paris seraient poursuivis pour outrages envers le roi et la reine d'Espagne.

Le Figaro publie les informations suivantes :

« M. le duc d'Aumale est définitivement rentré au château de Chantilly. M. le comte de Paris est arrivé mardi, à huit heures du soir, à Paris, revenant de Hambourg, avec le duc d'Orléans, son fils. Le comte, quoi qu'on en ait dit, ne retournera pas à Froshdorf, à moins toutefois qu'une catastrophe ne se produise. »

« M. le prince de Joinville est à sa pro-

priété de Gouvieux, près Chantilly. M. le duc de Nemours est à Cautelets.

« M. le duc de Chartres, qui était à Hambourg avec le comte de Paris, depuis samedi dernier, a dû partir mardi pour une excursion en Suède et en Norvège avec la duchesse et ses enfants.

« Nous pouvons en outre certifier qu'aucune résolution n'a été prise dans la famille d'Orléans en prévision de la fin prochaine du comte de Chambord. »

L'AFFAIRE BOLAND.

Mardi, à trois heures, expirait le délai que M. Boland avait demandé à MM. Barodet, Remoiville, Ranc et Devès, délégués des groupes républicains de la Chambre, pour faire une démarche auprès des députés auxquels il prétendait avoir remis une somme de 46,000 francs. M. Boland avait déclaré qu'il inviterait ces députés à se nommer eux-mêmes. Dans le cas où ils s'y refuseraient et quel que fût le résultat de sa démarche, l'ancien directeur du National belge avait pris l'engagement formel de faire connaître les noms à la séance du mardi 14 août.

A trois heures précises, MM. Ranc, Remoiville, Devès et Courmeaux se trouvaient au rendez-vous. M. Courmeaux remplaçait M. Barodet. Quant à M. Boland, il n'a pas paru au Palais-Bourbon, mais il s'est excusé par une lettre. Elle était adressée à MM. Ranc et Barodet. Après quelques instants de délibération, le procès-verbal suivant a été communiqué à la presse :

« En conséquence de la résolution prise à la dernière séance, les députés soussignés, délégués des quatre groupes républicains de la Chambre, se sont réunis aujourd'hui, 14 août, à trois heures, au Palais-Bourbon.

« Malgré l'engagement formel qu'il avait pris, M. Boland ne s'est pas présenté devant eux. Il leur a fait tenir une lettre dans laquelle il développe les motifs qui le déci-

4 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

La majorité de M^{lle} Bridot

Il commençait ainsi son interrogatoire, et, reculant un peu Thérèse afin de la mieux voir, les yeux dans ses yeux, il attendait anxieusement sa réponse.

Elle répondit :

— Si je suis heureuse !... quand je suis là, sur les genoux, dans tes bras, peux-tu bien le demander, père ?

— Oui, tant que je serai là... mais quand je n'y serai plus...

— Que dites-vous ?

— Quand je n'y suis pas... au pensionnat, par exemple ? Le pensionnat, c'est déjà le monde en plus petit. Comment t'y trouves-tu ?

— Bien, mon père, très-bien. Cependant...

— Cependant ?...

— Parfois quelques-unes de mes compagnes, les plus titrées, les grandes dames, comme nous les appelons...

— Eh bien ?

— Elles semblent vouloir me tenir à distance ; elles me regardent d'un petit air dédaigneux, et

dans le sourire moqueur avec lequel elles semblent affecter de m'appeler *Mademoiselle Bridot*, il y a je ne sais quoi d'insultant, qui, malgré moi, m'humilie et me chagrine.

— Voyez-vous ça ! Ce serait donc comme une injure ?... Ah ! oui, parce que c'est un nom bourgeois, et que celle qui le porte est plus riche que toutes ces filles de comtes et de barons. Mais ce nom, fillette, tu l'échangeras plus tard contre celui qui sonnera le mieux à ton oreille... car tu seras très-riche, ma Thérèse... et quand on est très-riche, on peut prétendre à tout. Sois tranquille, va ! on ne l'appellera pas toujours mademoiselle Bridot... mais bien madame la baronne, madame la marquise... Aimerais-tu être marquise, fillette ?

A cette brusque question, les grands yeux noirs de Thérèse s'agrandirent encore. Un éclair d'ambition y brilla tout à coup.

— Quoi ! eh quoi ! mon père, je pourrais être marquise ?

— Pourquoi pas ?

— Et j'aurais de belles armoiries sur les panneaux de ma voiture ?

— Ta voiture ! tu aimes donc les voitures, mi-gonne ?

— Ah ! ce doit être si bon de se sentir emportée par des chevaux rapides, tandis que l'air parfumé du printemps vous fouette les cheveux au visage, et qu'on passe, comme un tourbillon, au milieu des

bourgeois ébahis.

Thérèse se grisait elle-même à ces premiers instincts de luxe qui s'éveillaient en son cerveau. Rien qu'en y pensant, tout son être tressaillait de plaisir. Elle battait des mains, et le bonhomme Bridot aussi, enchanté d'avoir si bien deviné sa fille ; il s'écria :

— Bien ! bien, Thérèse !... Et puis, dans ce fringant équipage... pas trop fringant pourtant, ça deviendrait dangereux... on va galoper au Bois où l'on rencontre les princesses de la pension, qui sont tout ébahies de retrouver là mademoiselle Bridot !

Thérèse était lancée ; elle continua :

— Puis, tous les soirs, au bal !

— Au concert, dit-il, en la suivant avec bonheur dans cette voie.

— Aux Italiens ! dit la jeune fille, qui, dans le rêve qu'elle faisait tout éveillée, révélait des aspirations artistiques.

— A l'Ambigu ! dit avec un peu moins d'enthousiasme le vieil avare, qui, déjà, s'effrayait de la dépense, commençant à rognier le budget.

Mais cette restriction n'arrêta nullement Thérèse. Elle poursuivait, bien que sur un tout autre ton, avec un soudain attendrissement dans la voix et le regard :

— Et le matin, père... le matin, dans de pauvres mansardes où on laisse furtivement une bourse

remplie d'or, mais d'où l'on emporte mille fois plus en échange.

— Quoi donc ? demanda Bridot qui n'y était plus.

— Des bénédictions ! répondit-elle avec une évangélique expansion du cœur.

Bridot fut saisi par un accès de toux.

— Des bénédictions... oui, oui, je ne dis pas... Mais la bourse remplie d'or... Dis donc ! dis donc ! comme tu y vas, fillette !

— Ah ! s'écria-t-elle ; ce doit être si bon de faire du bien... c'est la plus grande joie que puisse donner la fortune.

— Je le disais bien ! pensa tout haut son père, elle ne sera jamais assez riche !

— Non, non, jamais assez. Je sens que j'aimerais l'opulence, la toilette, les riches tissus qui viennent du pays du soleil !

— Les cachemires de Lyon ! insinua presque ment le bonhomme Bridot.

— Et la soie, donc ! reprit-elle, la soie qui bruit quand on marche, et qui mêle aux accords de l'orchestre du bal le gai frofrou de sa chanson.

Le vieil avare fit crier sur ses doigts fiévreux la robe de taffetas noir que portait sa fille, et, non moins ravi qu'elle-même :

— C'est vrai, reconnut-il, ça chante comme l'argent.

— Enfin, conclut Thérèse, les dentelles, les

dent à revenir à sa détermination première. Il refuse définitivement de faire connaître les noms des deux députés auxquels il prétend avoir remis une somme de 16,000 fr.

» En présence de cette lettre, les députés délégués ont été unanimes à déclarer leur mission terminée. Ils ont décidé la publication immédiate de la sténographie des deux séances des 3 et 7 août, ainsi que de la lettre de M. Boland.

» Paris, le 14 août 1883.

» COURMEAUX, REMOIVILLE, RANC, PAUL DEVÈS. »

Voici la plus grande partie de la lettre que M. Boland a adressée aux délégués des groupes de gauche :

« Les Charmettes, 13 août 1883.

» Messieurs,

» Au cours de notre dernier entretien, après des instances que vous avez vous-mêmes qualifiées d'inquisition morale, je restais décidé à vous faire les noms des deux députés, lorsque M. Paul Devès intervint dans la discussion pour dissiper mes craintes bien légitimes d'une poursuite en diffamation.

» La garantie d'un ancien garde des sceaux me semblait assez puissante pour lever mes doutes, et j'eusse sur l'heure déféré à vos désirs, si un sentiment de délicatesse bien naturel ne m'avait fait un devoir de tenter une démarche auprès des personnes en cause.

» Cette démarche, messieurs, je l'ai faite. Son résultat est absolument négatif et je suis menacé d'un procès civil.

» Or, si je dois en croire les légistes les plus autorisés, la garantie purement morale proposée par M. Devès ne me serait d'aucun secours et ne m'empêcherait pas de subir devant la justice les conséquences d'une révélation dont l'opportunité n'est démontrée à personne.

» En effet, messieurs, mon honorable conseil vous a prouvé que mon acquittement à Marche est dû, non pas à des affirmations privées de pièces probantes que j'ai faites pour ne pas m'écarter un instant de la vérité, mais à un ensemble de faits témoignant de mon honorabilité et de mes moyens juridiques.

» Le mot pot-de-vin n'a jamais été prononcé par moi; j'ai parlé de versements pour études et démarches, de courtage honnête.

» Je me suis exposé à la flétrissure pour ne pas compromettre des gens auxquels je n'avais rien à reprocher.

» Est-ce ma faute, à moi, si un membre de la Chambre, après avoir insulté en bloc la représentation nationale, mis au pied du mur, ne pouvant justifier sa présomption, s'est emparé d'un incident de mon procès, l'a grossi et dénaturé? Est-ce ma faute, si certains journalistes ont renchéri pour faire une question de parti de ce qui ne pourrait intéresser que les ayants cause et moi-même?

» Et je vous le demande: ne serait-il pas stupide que je me fisse l'instrument de haines inqualifiables, que je courusse au-

devant d'un procès sans issue honorable ni pour moi, ni pour les plaignants?

» Toutes vos garanties seront illusoire devant le pouvoir judiciaire et le mépris public m'atteindra comme délateur.

» Non, messieurs, plus j'y songe et moins je me reconnais le droit de jeter en pâture à la discussion les noms des deux personnes honorables qui m'ont rendu de réels services en dehors de leur mandat de député. En me faisant l'artisan d'œuvres aussi basses, je deviendrais odieux à mes propres yeux.

» Plaise donc à vos susceptibilités éveillées mal à propos se calmer, en attendant que, devant la cour de Liège, mon défenseur donne des explications qui, sans compromettre personne, donneront à la Chambre française la plus complète satisfaction.

» Veuillez agréer, messieurs, les assurances de mon profond respect.

» Henri BOLAND. »

On dit que le citoyen Laisant va envoyer ses témoins à M. Boland pour exiger de lui les noms des députés qu'il lui avait promis à lui-même de désigner, ou qu'il publie une lettre de rétractation dans laquelle il avouera qu'il l'a trompé, car c'est à la suite de ses affirmations qu'il a ouvert une campagne contre les députés prévaricateurs.

LES ÉVÉNEMENTS D'ESPAGNE.

On télégraphie de Bourg-Madame :

« Un combat a eu lieu, aux Martinets, entre la troupe et les douaniers insurgés. Il y a eu deux blessés. Les douaniers ont ensuite abandonné le passage et sont allés à la Seo d'Urgel.

» On assure que, dans le courant de la nuit, tous les insurgés se sont réfugiés en Andorre. »

Malgré les assurances données par les dépêches officielles, dit le *National*, l'insurrection en Espagne est loin d'être vaincue, et les dépêches particulières reçues dans la matinée de la frontière signalent au contraire la situation comme très-grave.

Les troubles ont recommencé dans la soirée d'avant-hier à Barcelone.

LES RÉFUGIÉS ESPAGNOLS.

Vingt-officiers espagnols et trente-deux hommes de troupes sous les ordres du brigadier Fontcouberta viennent d'arriver à Montlouis, d'où ils seront dirigés sur Perpignan. Parmi les officiers se trouvent un colonel et huit commandants.

Il résulte de nouvelles instructions adressées par le ministre de l'intérieur aux préfets des départements voisins des Pyrénées que les insurgés qui viendraient à franchir la frontière devront être désarmés et dirigés sur les villes suivantes : Limoges, Clermont-Ferrand, Périgueux, Montauban et Angoulême. Il sera alloué un franc par jour à chaque réfugié. (France.)

LE COMTE DE CHAMBORD.

Bulletin médical du 16 août, 8 heures du matin.

« Nuit relativement bonne; sommeil prolongé et calme.

» Ce matin peu de souffrances, mais toujours grand abattement.

» Baron de RAINCOURT. »

Bulletin médical du 16, 10 heures matin.

« Aujourd'hui il n'y a pas de changement essentiel dans l'état de Monseigneur le comte de Chambord. — Signé: Docteur MAYER.

» Baron de RAINCOURT. »

On lit dans l'*Union*, de Paris :

« Nous devons à nos amis la vérité, si douloureuse qu'elle soit.

» L'amélioration signalée jusqu'au 7 août dans l'état de Monseigneur a cessé, malheureusement, à partir du 8; tout ce que l'on avait gagné depuis un mois a été perdu. Une crise est survenue dans la nuit du 9. L'intolérance de l'estomac rend de plus en plus difficile la possibilité de l'assimilation des aliments. Par suite, la faiblesse fait des progrès effrayants. Depuis quarante-huit heures, l'emploi de la pepsine paraît cependant avoir arrêté les vomissements.

» En présence de ces désolantes nouvelles, la France chrétienne doit redoubler ses prières afin d'obtenir de Dieu la guérison de l'auguste malade.

» Hier, renouvelant, en la fête de l'Assomption, le vœu national du roi Louis XIII, elle implorait l'intercession de la Vierge Immaculée. Qu'elle fasse aujourd'hui monter vers le ciel son cri d'angoisse et de supplication, en invoquant le patronage spécial de saint Louis pour la conservation des jours si précieux et si nécessaires de l'Héritier des vertus du Souverain que l'Eglise reconnaissante a placé sur les autels.

» Puisse Dieu épargner un grand deuil à la Patrie! »

Chronique militaire.

LES CONTRÔLEURS DE L'ARMÉE.

Les contrôleurs de 1^{re} et de 2^e classe ont quitté Paris hier, se rendant dans les différents corps d'armée.

La durée de la tournée des contrôleurs sera d'environ deux mois. A leur retour, dit le *Temps*, ils adresseront au ministre de la guerre un rapport détaillé, et ces différents rapports permettront de dresser un rapport d'ensemble qui sera soumis à la commission du budget.

Nous croyons savoir que l'escadre de l'amiral Courbet va être renforcée de cinq cuirassés, en prévision du blocus éventuel des ports de la Chine.

LES MANŒUVRES DE CAVALERIE.

Nous lisons dans le *Pays* :

« La première série des grandes manœuvres de cavalerie vient de se terminer. Elle a eu lieu du 1^{er} au 10 de ce mois, au camp de Châlons, sous la direction du général de Galliffet. Deux divisions y ont pris part :

» La 5^e division de cavalerie, commandée par le général Charreyron et comprenant la 4^{re} brigade de cuirassiers (1^{er} et 5^e régiments), la 3^e brigade de dragons (14^e et 16^e régiments), la 1^{re} brigade de chasseurs (1^{er} et 15^e régiments), enfin la 12^e batterie du 37^e régiment d'artillerie, la 12^e du 9^e régiment et la 11^e du 2^e régiment.

» La division A, commandée par le général L'Hôte, et comprenant les 1^{re} et 2^e brigades de corps d'armée (5^e et 13^e dragons, 13^e et 19^e chasseurs), la 4^e brigade de chasseurs (4^e et 5^e régiments), enfin les 13 batteries des 27^e, 29^e et 5^e régiments d'artillerie.

» Ces manœuvres n'ont présenté rien de bien saillant. Elles n'ont guère été que la répétition des précédentes, sauf toutefois que les allures ont été moins rapides que l'année dernière et que la longueur des parcours a été diminuée.

» L'état des chevaux ne permettait pas d'ailleurs de faire autrement. Dans la cavalerie, comme dans l'artillerie, les chevaux ne brillent pas. On peut attribuer en partie ce mauvais état à la température, car la pluie n'a pas cessé de tomber; mais il est certain que, d'une façon générale et permanente, beaucoup de nos chevaux laissent grandement à désirer. L'année dernière déjà, toujours à l'occasion des grandes manœuvres, nous avons dû faire cette constatation. Incontestablement, les chevaux de notre armée sont loin de valoir, dans leur ensemble, les chevaux allemands.

» Cette infériorité de nos chevaux est des plus regrettables, notamment en ce qui concerne notre cavalerie; on sait que nos régiments de cavalerie sont sensiblement moins nombreux que ceux de l'armée prussienne. En outre, les régiments de cavalerie sont entretenus de l'autre côté du Rhin à un effectif plus considérable que chez nous. Autant de circonstances qui, en cas de guerre, assureraient à la cavalerie allemande de très-grands avantages sur la nôtre. Et nous n'avons plus à dire que l'importance de la cavalerie n'a nullement diminué. Son rôle s'est modifié, il n'a pas déchu. Elle tient moins de place dans les combats, mais une plus grande dans les préliminaires, dans les reconnaissances, dans les feintes. A la suite des batailles, son action sera plus considérable que jamais; car les jeunes troupes d'aujourd'hui, bien moins résistantes que les vieilles bandes d'autrefois, donneront tout particulièrement prise à la poursuite de la cavalerie lorsqu'elles seront éprouvées par la défaite. Mais, pour exécuter avec efficacité une poursuite, comme pour fournir d'utiles reconnaissances, il est indispensable qu'une cavalerie dispose de bons chevaux.

fleurs, les bijoux, les diamants!

— Les diamants! tu aimerais aussi les diamants, fillette?

— Si je les aimerais! ça brille, ça miroite, ça étincelle... Oh! rien que d'y penser, j'en ai le vertige!

— Alors, prends vite cette clef... ouvre ce tiroir... non, pas celui-ci, l'autre... ouvre vite et regarde!

Elle s'était retournée vers le vieux bureau à cylindre, elle venait d'ouvrir le tiroir indiqué, elle aperçut un écrin de maroquin rouge, et, sur un geste encourageant de son père, elle se hâta d'en faire jouer le ressort.

Puis, comme éblouie, comme fascinée par le scintillement soudain qui s'en échappa :

— Oh! s'écria-t-elle, oh! les magnifiques diamants!

— Magnifiques! riposta Bridot, bien autrement encore orgueilleux que sa fille, non pas là-dedans... mais ici, sur ton cou, à tes oreilles! Mets-les donc un peu pour voir...

— Aide-moi... là! tiens! qu'est-ce que je te disais? Ne dirait-on pas des grappes de petits soleils qui dansent devant une rose pompon?

Elle s'était agrafé le collier. D'une main impatiente, il balançait contre la joue de sa fille les pendants d'oreilles, en chantonnant une sorte de mélodie dans sa paternelle ivresse. Un vit coloris

animait maintenant le visage de Thérèse. Ses yeux brillaient non moins que les diamants. Comme eux, dans sa beauté juvénile, elle devenait vraiment éblouissante.

Bridot en oublia toute prudence et toute avarice. Une sorte de trépillon s'abattit sur le bureau, toute une avalanche de pièces d'or et de billets de banque y roulèrent. Il s'écria :

— Tiens! vois! touche! voici de quoi en acheter d'autres! et des dentelles aussi, puisque tu les aimes!... et du velours... et du satin?... et encore... et toujours!... Es-tu contente?

— Ravie, cher père! répondit-elle en plongeant une de ses mains dans ce trésor; c'est comme un enchantement... j'en suis émerveillée!... car tout cela, c'est le bonheur, c'est la vie!

— Eh! allons donc! conclut Bridot; qu'est-ce qu'il venait donc me chercher, le Vauquelin! Elle sera riche, elle sera heureuse! Le bonheur, c'est l'argent!

..... 7

Tout à coup, un éclat de voix, rappelant les menaçantes colères du matin, retentit dans l'antichambre.

— Ouais! qu'est-ce encore? fit le vieil avaré en dressant une oreille inquiète.

Et déjà ses mains tremblantes se hâtaient de tout faire disparaître.

Il n'avait pas encore fini que Marianne se montra.

— Monsieur, c'est le comte de Bussières.

— Encore! je l'avais pourtant recommandé...

— Il insiste... il exige... et puis, notre maître, il a l'air si malheureux!

— Malheureux? intervint Thérèse. Oh! petit père, il faut le recevoir, je t'en prie!

— Allons, soit, consentit-il; mais va retrouver ton ami Vauquelin, et, s'il avait fini, s'il se disposait à venir, retiens-le pendant quelques instants jusqu'à ce que tu m'entendes te rappeler... Va, va vite!

— Ah! que vous êtes bon, mon père, et que je suis heureuse d'être votre fille!

Marianne avait déjà disparu d'un côté, Thérèse disparut de l'autre.

— S'en va-t-elle pimpante et réjouie! dit Bridot, tout en refermant cassette et tiroir. Pourquoi? Parce qu'elle se sait riche. Et je la dépouillerais volontiers au profit des autres! Je volerais mon enfant! Non, je ne rendrai rien... rien!

Après avoir fait claquer son ongle contre ses incisives, il se boutonna jusqu'au menton.

Le comte de Bussières entra.

C'était un homme d'une cinquantaine d'années environ, la barbe noire encore, mais les cheveux déjà blancs. Dans sa haute taille, dans son allure pleine de dignité, dans sa physionomie fièrement résolue, il y avait quelque chose de solennel, presque la majesté d'un roi tombé.

— Monsieur Bridot, dit-il avec une froide politesse, j'eus le malheur, il y a deux ans, de vous confier ma fortune tout entière. Six mois après, j'étais ruiné.

— Monsieur le comte, voulut balbutier Bridot, croyez-bien que moi-même...

— Trêve de fourberies et de mensonges! interrompit le gentilhomme avec un calme hautain. Le lendemain de notre ruine, vous, notre associé, vous étiez plus riche que la veille. Les terres, le domaine dont je tiens mon nom, passaient de mes mains dans les vôtres. Oui, je le sais, le château de Bussières est maintenant votre propriété. Comment cela s'est-il fait? Je ne cherche plus à m'en rendre compte, je renonce à le prouver... je renonce à la voie des tribunaux, aux récriminations, au scandale. Je ne menace plus, j'implore. Oui, monsieur, moi, le comte de Bussières, j'implore de M. Bridot les moyens de relever ma famille de cette honteuse misère où l'ont fait déchoir mes prodigalités, mon incurie, une folle confiance en vous. Une occasion m'est offerte de passer en Amérique. Le travail ne déshonore pas; au contraire, il réhabilite. Mais, pour réussir, il me faut un premier, un faible capital. Monsieur Bridot, sur ma parole de gentilhomme, voulez-vous me restituer... voulez-vous me prêter cinquante mille francs?

(A suivre.)

CHARLES DESLYS.

» On ne saurait trop regretter que la nôtre ne les possède pas, d'autant plus que nos hommes ont tout ce qu'il faut pour former une excellente cavalerie. Ce serait une grande erreur, en effet, de croire que nous sommes moins aptes à cette arme qu'aux autres. Au contraire, notre tempérament vif, alerte, de premier mouvement, convient particulièrement à la besogne dont est chargée la cavalerie. Les reconnaissances, les observations individuelles, les courts combats qui exigent avant tout de l'entrain sont absolument notre affaire.

» Pour que notre cavalerie redevenne ce qu'elle était sous le premier Empire, la première du monde, il ne lui manque que des instruments convenables, que de bons chevaux. Ces bons chevaux, elle devrait les posséder, nous payons pour qu'elle les ait. Mais nos ministres de la guerre sont choisis non pour leurs aptitudes professionnelles, mais pour leurs opinions politiques. Il faudrait des administrateurs, on se contente de républicains; aussi notre cavalerie ne marche-t-elle que sur trois jambes et notre infanterie qu'à cloche-pied. »

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 16 août.

Les événements survenus en Espagne ont de nouveau troublé le marché.

Malgré le peu d'affaires, nos rentes étaient fermes et le 3 0/0 qui cotait ces jours derniers 80.50 est redescendu à 80.05, l'amortissable de 82.40 à 81.90 et le 4 1/2 0/0 1883, 108.97.

La Banque de France dont le dernier bilan est loin d'être satisfaisant cote 5,430.

Les bénéfices n'ont été que de 555,246 fr. 46 c. L'encaisse a diminué de 1,720,731 francs et le portefeuille de 24,052,803 francs.

Le Foncier réactionne légèrement à 1,306. Seules les Obligations Foncières Nouvelles sont très-fermes à 349.75 les non-libérées et à 350 les libérées.

Les établissements de crédit sont lourds: la Banque de Paris cote 1,020, le Lyonnais 570, le Mobilier 565.

Les chemins, sans grands changements sur les cours de la veille, s'inscrivent: le Lyon à 1,415, le Nord à 1,890, l'Orléans à 1,315 et le Midi à 1,185.

Le Suez réactionne légèrement à 2,430, l'Égypte cote 360.31, l'Italien 90.85.

Le Gaz est ferme à 1,372 et les Omnibus à 1,250.

Les chemins étrangers sont stationnaires.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

ELECTIONS AU CONSEIL GÉNÉRAL

Canton de Saumur (Nord-Ouest).

	Inscrits	Votants	Blancs
Les Rosiers,	729	350	289
Saint-Clément,	372	289	250
Saint-Martin,	384	224	205
Saint-Lambert,	632	234	216
SAUMUR,	614	320	340
	2723	1417	1299

Canton de Doué.

	Inscrits	Votants	Maillet	Bineau
Doué,	903	710	403	304
Brigné,	149	107	59	48
Concourson,	239	201	94	109
Denzé,	218	146	53	91
Douces,	389	307	173	132
Forges,	60	43	21	22
St-Georges-Chât.,	296	190	87	103
Louresse,	255	179	32	147
Martigné,	576	390	135	263
Meigné,	98	79	43	66
Montfort,	46	37	16	21
Soulanger,	232	174	85	86
Les Verchers,	419	277	144	162
Les Ulmes,	189	146	81	65
	4049	2986	1363	1609

Canton de Gennes.

	Inscrits	Votants	Galbrun	Grignon
GENNES,	535	409	246	163
Ambillou,	279	223	34	190
Chemellier,	184	139	33	100
Chenehutte,	280	229	158	71
Coutures,	168	148	86	61
St-Georg.-d.-7-V.,	275	197	98	99
Louerre,	205	184	40	144
Noyant,	63	55	6	49
Le Tourel,	176	144	58	83
Trèves,	264	192	163	29
Grezzillé,	209	180	38	142
	2335	2097	957	1143

Voici le résultat des élections dans le canton de Vihiers :

M. de la Selle, conservateur (élu), 2,524 voix.

M. Besnard, conservateur (élu), 2,560 voix.

ECOLE DE TIR du 3^e bataillon du 70^e régiment territorial d'infanterie, à Saumur.

Le Ministre de la guerre vient de donner l'ordre d'expédier, par les transports de la guerre, à l'École de Tir de Saumur, les fusils modèle 1880 et les revolvers modèle 1873, accompagnés des accessoires et nécessaires d'armes.

En conséquence, les sociétaires seront convoqués d'ici quelques jours pour la première séance pratique d'exercices du tir.

Le capitaine président,
G. DOUSSAIN.

Nous recevons la lettre suivante que nous nous empressons de publier :

Saumur, le 14 août 1883.

Monsieur le directeur de l'Echo Saumurois,

» Depuis quelque temps, dans le quartier des Ponts, il y a de nombreux malades, surtout des enfants, fièvres muqueuses, angines et croup.

» J'ai visité les ruelles, les basses rues des Ponts. Dans certains endroits, c'est une infection: pas de balayage, des ordures presque de porte en porte; ne pourrait-on pas prier l'administration de veiller à ce que le balayage soit fait, les ordures enlevées, ceci dans un but de salubrité?

» Agré-2, Monsieur le rédacteur, l'assurance de ma parfaite considération.

» UN HABITANT DU QUARTIER DES PONTS. »

Un peu plus de frais pour la salubrité et un peu moins d'écoles, feraient bien mieux l'affaire des quartiers déshérités.

Nous n'avons pu signaler, au milieu de toutes les fêtes qui viennent d'avoir lieu à Saumur, le concert donné dimanche soir par la musique du 66^e de ligne.

Les morceaux qui le composaient étaient des mieux choisis.

Ce concert a commencé à huit heures par l'ouverture des *Dragons de Villars*; puis on a entendu une fantaisie sur la *Traviata* qui a été exécutée d'une façon ravissante. M. le sous-chef de musique en particulier, dont la partie de clarinette est très-chargée, s'est montré virtuose de premier ordre en même temps qu'artiste distingué.

Venaient ensuite la *Botte de Pandore*, valse de Litolff, le *Cœur et la Main*, charmant petit duo de Lecoq que nous serions heureux d'entendre chanter sur notre scène l'hiver prochain; enfin, la polka du colonel dans la *Femme à papa* (Hervé) a très-bien terminé la soirée.

C'était la seconde fois que la musique du 66^e se faisait entendre à Saumur: il n'en fallait pas plus pour la faire connaître et apprécier. Espérons qu'elle reviendra l'année prochaine au carrousel et que nous aurons encore l'occasion de l'applaudir.

Nos fêtes se sont terminées par un très-joli feu d'artifice tiré quai de l'Hôtel-de-Ville par M. Lardé, artificier à Saumur, dont tout le monde faisait l'éloge.

La veille, l'illumination du Square avait attiré, par son heureux agencement, une foule enthousiasmée. Quelle fête, disait-on, a donc inspiré si merveilleusement M. Courant, l'ingénieur décorateur du Square! On pouvait, en effet, se croire transporté dans l'un de ces jardins orientaux si bien décrits par les poètes et les romanciers.

Demain, nous publierons, sous la rubrique « LA SEMAINE THÉÂTRALE », un compte rendu des représentations qui ont été données sur notre scène au commencement de cette semaine.

L'ouverture de la chasse est fixée au dimanche 2 septembre dans les départements de Maine-et-Loire, d'Indre-et-Loire, de la Sarthe, des Deux-Sèvres, de la Vienne et de la Vendée;

Et au dimanche 9 septembre dans la Loire-Inférieure, la Mayenne et l'Ille-et-Vilaine.

ASSISES DE MAINE-ET-LOIRE.

AFFAIRE LEROY. — INFANTICIDE.

La fille Leroy est accusée d'infanticide. Cette mère dénaturée avait jeté son enfant dans une boire de Nueil-sous-Passavant, arrondissement de Saumur. Le jury a rendu un verdict de culpabilité avec circonstances atténuantes.

La Cour a condamné la fille Leroy à cinq ans de travaux forcés.

ANGERS.

Un arrêté de M. le maire d'Angers autorise M. Guérin, inspecteur ingénieur, chef du service technique des télégraphes de Maine-et-Loire, à faire les travaux nécessaires à l'établissement d'une ligne téléphonique appartenant à l'Etat et devant suivre les rues Tarin, Hannelou, Desjardins, la place André Leroy, la rue d'Orléans, le boulevard du Roi-René et le boulevard du Château.

Quelle est cette ligne? D'où vient-elle? Où va-t-elle? Serait-ce un secret d'Etat? demande l'Union de l'Ouest.

Au concours musical des Sables-d'Orlonne, la société Sainte-Cécile d'Angers a obtenu quatre premiers prix et le premier prix d'honneur.

Le 42^e régiment de cuirassiers est parti d'Angers mercredi matin, à 6 heures, se rendant dans les environs de Chartres, pour les grandes manœuvres. L'état-major a quitté le quartier à 6 heures 1/2.

Le régiment, comprenant 4 escadrons, voyage par colonnes séparées et par des routes différentes. Il ne portait pas la cuirasse. On nous assure que les hommes ne tarderont pas à revêtir cette partie essentielle de leur armement. Mais les cuirasses et les divers accessoires qu'elles comportent ne sont pas prêts à être livrés, et une fois de plus les cuirassiers devront manœuvrer sans cuirasse. (Union de l'Ouest.)

La liberté des processions existe toujours à Angers, comme dans beaucoup d'autres grandes villes.

Dimanche soir, à cinq heures, la procession annuelle de la fête de l'Assomption est sortie de la cathédrale.

L'affluence du public a pris des proportions extraordinaires, comme aux jours des plus grandes fêtes. Dès quatre heures, la foule avait peine à circuler aux endroits où devait se déployer la procession.

Le cortège d'enfants et de jeunes filles, vêtues de blanc, était très-long.

M^r Freppel, accompagné d'un groupe considérable d'hommes de la ville, était continuellement séparé de la tête du cortège par une foule d'enfants qui se pressaient pour recevoir sa bénédiction.

Les mêmes musiciens de bonne volonté, que nous avons entendus aux deux processions de la Fête-Dieu, prétaient leur concours obligeant et désintéressé. Il est juste de les remercier vivement pour la persistance qu'ils mettent dans cette aide méritoire.

LES ELECTIONS DANS L'INDRE-ET-LOIRE.

Voici comment M. Jules Delahaye résume les opérations du scrutin :

« Nous gagnons deux sièges: celui de Preuilly, au Conseil général, et celui de l'Isle-Bouchard, au Conseil d'arrondissement.

» Le canton de Vouvray nous avait été enlevé par M. Fournier qui n'a pu le reconquérir.

» MM. Houssard et Paumier ont su défendre et garder leur poste contre les entreprises de M. Belle, dont l'échec, à Neuillé-Pont-Pierre, ne relèvera point le prestige dans le canton de Tours-Sud, si allègrement déserté par l'ondoyant député.

» Enfin, M. Moulner a groupé autour de lui la troupe compacte des électeurs qui ne tarderont pas à reprendre le pays chinonais.

» M. Guelt-Auger a su aussi, en quelques jours, relever et planter solidement notre drapeau dans le canton d'Azay-le-Rideau.

» A Tours-Centre, où la lutte était la plus incertaine et la plus rude, M. Viel, conseil-

ler général depuis douze années, subit l'épreuve d'un ballottage.

» L'échec piteux de l'ancien adjoint de M. Rivière est la condamnation de cette bande qui, pendant une heure d'égarément du suffrage universel, a réussi à usurper l'administration de la ville de Tours et qui aspire maintenant à envahir les autres administrations.

» L'imposante minorité qui s'est groupée autour de la candidature conservatrice fortifie singulièrement l'expression du dégoût qu'inspire aux honnêtes gens les nouveaux amis de M. Saint-Hérent.

» Nous remercions les électeurs de ce témoignage de sympathie pour nous et notre œuvre si injustement interprétée et si violemment attaquée par nos adversaires.

» Trois cents électeurs ont voté pour nous au Conseil d'arrondissement, quoique nous ne fussions pas candidat.

» Sans doute beaucoup de nos amis ont déposé notre nom, à défaut d'autres, dans l'urne du Conseil d'arrondissement; mais nous savons que beaucoup d'autres aussi ont été induits en erreur par la disposition défectueuse des deux urnes.

» Quoi qu'il en soit, la défaite des conservateurs est assez honorable pour chagriner et inquiéter nos adversaires.

» Cela seulement est un succès pour le candidat auquel le journal de M. le préfet avait promis un « éclatant échec. »

» JULES DELAHAYE. »

A Tours, M. Delahaye a eu 1,049 voix et M. Viel, son compétiteur, 1,416.

PLUS DE MAUX DE TÊTE.

Grand est le nombre des gens qui souffrent des maux de tête: ces affections indiquent presque toujours que l'estomac et le foie ne fonctionnent plus régulièrement. On évite ces souffrances souvent intolérables en prenant les Pilules Suisses. Elles facilitent la digestion.

1 fr. 50 la boîte de 50 pilules dans toutes les pharmacies.

Faits divers.

M. Desmarest, demeurant à New-York, était père d'une fille atteinte d'une maladie de cœur. La semaine dernière, elle a cessé de donner signe de vie et les médecins ont déclaré qu'elle était morte.

Le petit corps a été revêtu de sa dernière toilette et placé dans le cercueil, auprès duquel le père a veillé trois nuits.

Le surlendemain, M. Desmarest, accablé de fatigue, a quitté son poste pour aller se reposer un instant dans la chambre voisine.

Il était assis depuis quelques minutes dans un fauteuil, quand le bruit léger d'un pas bien connu lui a fait relever vivement la tête. Qu'on juge de son émotion quand il a vu la porte s'ouvrir et l'enfant, aussi blanche que la robe qui l'enveloppait, venir à lui, s'asseoir sur ses genoux et lui passer les deux bras autour du cou.

Avant que le père eût le temps de se convaincre qu'il n'était pas le jouet d'une hallucination, la petite fille a laissé tomber la tête sur son épaule et a rendu le dernier soupir.

Cette fois, elle était bien véritablement morte; il a fallu la remettre dans le cercueil qu'elle venait de quitter après y être restée depuis mardi en état de catalepsie.

UN CONSEIL AUX PÊCHEURS. — Pour bien réussir à la pêche, ce n'est pas assez des artifices dont vous entourez l'hameçon perfide, il faut encore qu'un appât irrésistible soit à votre disposition.

Cet appât est bien simple à préparer. Vous prenez une pomme de terre, vous la faites cuire dans un jus gras; vous la mêlez ensuite avec de la mie de pain, et vous pétrissez le tout de manière à former une pâte ni trop molle ni trop dure, que vous arroserez d'un verre d'anisette, en ayant soin de pétrir le tout une seconde fois.

Une fois en possession de cet appât, allez vous camper résolument sur les bords des ruisseaux et des rivières et jetez votre ligne en toute confiance, le poisson mordra avec acharnement. Si vous demandez d'où vient au goujon, à la carpe ou au gardon ce fol amour pour la pomme de terre arrosée d'anisette, on vous répondra: c'est un mystère; mais usez-en et vous verrez.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 16 AOUT 1885.

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Clôture précédente	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Clôture précédente	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Clôture précédente	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Clôture précédente
3 %	80	80 25	Est	748 75	747 50	OBLIGATIONS.					
3 % amortissable	81 95	82 20	Paris-Lyon-Méditerranée	1410	1425	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	510	510	Obligat. foncières 1879 3 %	456	454 50
4 1/2 %	112	112	Midi	1180	1180	— 1865, 4 %	520	519 75	Est	361	363
4 1/2 % (nouveau)	109 05	109 30	Nord	1892	1890	— 1869, 3 %	461	403	Midi	360	359 25
Obligations du Trésor	507	505	Orléans	1300	1310	— 1871, 3 %	393	392 50	Nord	366 50	366 25
Obligations du Trésor nouvelles	566	568	Ouest	800	800	— 1875, 4 %	513	515	Orléans	359 50	360 50
Bons de liq. départementaux	524 50	523 50	Compagnie parisienne du Gaz	1371	1372 50	— 1876, 4 %	512	511	Ouest	360	360
Banque de France	5443	5435	Canal de Suez	2437	2440	Dép. de la Seine, emprunt 1857	240	236 50	Paris-Lyon-Méditerranée	363	363
Comptoir d'escompte	1060	995	C. g'n. Transatlantique	523	515	Bons de liq. Ville de Paris	528	529	Paris-Bourbonnais	360 50	362
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1310	1320				Obligations communales 1879	456 75	455 25	Canal de Suez	568	568
Crédit de France		82 50									
Crédit mobilier	365	368 75									

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans (Service d'Été)			Ligne de l'Etat (Service d'Été modifié depuis le 9 juillet 1883)												
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.			SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR						
Heures	Minutes	Service	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Direct. soir.
3 heures	8 minutes	du matin, express-poste.													
6	45	matin (s'arrête à la Possonnière)													
8	56	matin, omnibus-mixte.													
1	25	soir, —													
3	36	soir, express.													
7	15	soir, omnibus.													
10	36	soir, (s'arrête à Angers)													
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.			SAUMUR - NIORT						NIORT - SAUMUR						
3 heures	26 minutes	du matin, direct-mixte.													
8	31	matin, omnibus.													
9	37	matin, express.													
12	48	soir, omnibus-mixte.													
4	44	soir, —													
10	24	soir, express-poste.													
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.			MONTREUIL-BELLAY - POITIERS venant d'Angers.						POITIERS - MONTREUIL-BELLAY allant à Angers.						

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE GODIN, EDMOND.

Les créanciers de la faillite du sieur Godin, Edmond, ex-pharmacien aux Rosiers-sur-Loire, sont invités à se réunir le vendredi 24 août 1885, à 10 heures du matin, dans la salle des faillites du Tribunal de commerce de Saumur, à l'effet d'entendre le rapport du syndic, tant sur l'état de la faillite que sur les formalités qui ont été remplies, et les opérations qui ont eu lieu, et de délibérer ensuite, s'il y a lieu de consentir un concordat ou de passer un contrat d'union, et dans ce dernier cas, être immédiatement consultés, tant sur les faits de la gestion que sur l'utilité du maintien ou du remplacement du syndic.

Le greffier, L. BONNEAU. (533)

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE OU A AFFERMER UNE TRÈS-BELLE PROPRIÉTÉ

Sise à 2 kilomètres de Saumur, Comprenant beaux bâtiments, vastes jardins, terres et rangées de vignes.

S'adresser, pour traiter, à M^e GAUTIER, notaire. (522)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine, En totalité ou par parties.

UNE PORTION DE MAISON

Sise à Saumur, rue de la Comédie, n° 26, Actuellement occupée par MM. Faucillon, Frugier et Moutet.

Cette maison, propre au commerce, comprend : magasins sur la rue, au premier étage ; deuxième et troisième étages sur la rue ; grenier, cour, remise et écurie ; Etage au-dessus des remise et écurie.

S'adresser, pour visiter les lieux, à M. FAUCILLON, qui les occupe, et, pour traiter, à M. LE RAY, avoué, rue du Marché-Noir, n° 12. (316)

A VENDRE

MAISON, composée de 6 pièces, remise et jardin, situés au Champ-de-Foire.

S'adresser à M^e GAUTIER, notaire, ou à M. CAUPIN, facteur.

A LOUER

Pour la Toussaint prochaine.

UNE PROPRIÉTÉ

Située à Terrefort, commune de Baugneux.

Comprenant maison d'habitation, avec un hectare de terre environ.

S'adresser chez M. GUILLEMÉ, libraire, rue Saint-Jean. (523)

A VENDRE OU A ARRENTER UNE MAISON

Avec JARDINS Située à Saumur, rue Notre-Dame, n° 55.

S'adresser à M. BARILLET, même rue. (499)

A LOUER

LE CHATEAU DE L'ESSART

Situé commune de Blou,

Comprenant : logement de maître, servitudes, jardin, pièce d'eau, etc.

S'adresser à M. FOUCHER-GILBERT, 60, rue de Bordeaux, Saumur.

A VENDRE

2 CHIENS DE CHASSE COUCHANTS

Bien dressés,

Vente à garantie.

S'adresser à M. DALLERIT, propriétaire à Courchamps. (527)

A VENDRE

DEUX CHIENNES D'ARRÊT

Agées de 8 mois, qualité supérieure.

S'adresser à M. François MADIEAU-DAVID, à Saint-Nicolas de Bourgueil.

A VENDRE

AU SEVRAGE,

BEAUX LEVRIERS russe et écossais.

S'adresser au marquis DE MOLIGNY, château de la Salle, commune de Montreuil-Bellay. (476)

UN MÉNAGE

demande une place, pour la Saint-Michel ou la Toussaint, le mari comme cocher, jardinier ou valet de chambre, la femme comme couturière ou femme de chambre.

S'adresser au bureau du journal.

M. BEUROIS-PERDOUX

Préviens les négociants qu'à partir de ce jour, il ne paiera aucune fourniture prise par qui que ce soit pour le compte de sa maison. (534)

M. ANJUBAULT, chirurgien-dentiste, visible tous les jours, de 8 à 11 heures du matin et de 1 heure à 6 heures du soir. Rue Beaurepaire, 1, Saumur.

CHANGEMENT DE DOMICILE

M^{lle} FÉLICITÉ, ravaudeuse, fait les reprises dans tous les tissus, et se charge de l'entretien du linge. Rue de la Tonnelle, 21, maison Dézé. (441)

POMMADE BERTINOT

pour la guérison radicale et infatigable des cors aux pieds, durillons et œils de perdrix. — 1 fr. le flacon.

Chez MM. CLOSIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, et NORMANDINE, pharmacien, rue Saint-Jean. (718)

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Et d'Agriculture progressive réunis 28^e ANNÉE

Paraissant tous les samedis

AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES

6 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration : 18, rue Dauphine, à Paris.

JOURNAL D'AFFICHES

5^e ANNÉE DE L'OUEST 5^e ANNÉE

PARAISANT LE DIMANCHE

Organe spécial pour la vente des Propriétés, Fonds de commerce et Industries.

Un numéro spécimen est adressé franco sur demande affranchie.

ADMINISTRATION : Rues Bodinier et de la Roë, Angers.

MACHINES A COUDRE De tous systèmes.

BOULITTE ARMURIER

SAUMUR, Rue Saint-Jean, 45, SAUMUR.

L'EXGELSIOB

Nouvelle Machine à bobine circulaire au lieu de navette.

Cette machine est, par suite de ses mouvements doux, silencieux et rapides, qui sont dus à sa construction rotative, d'une simplicité et d'une durabilité extraordinaires.

C'est la meilleure de toutes les machines construites, jusqu'à ce jour, pour l'industrie et la famille.

La maison se charge de toutes les réparations.

ARMES DE CHASSE

Nouveau perfectionnement du « choke-bore ». Portée extraordinaire



Tous les grands journaux de Paris ont fait l'éloge des récents perfectionnements apportés, par M. Galand, aux fusils de chasse, dont il double la portée et triple la concentration. — La MAISON GALAND, qui fabrique à Paris, à Liège et à Birmingham, est actuellement la plus importante de l'Europe et la plus recommandable pour l'excellence de sa fabrication, la spécialité de ses produits, le mérite de ses inventions et les prix avantageux résultant de son travail mécanique, duquel ressort une réduction de 40 à 50 pour 100 sur les armes similaires établies selon les vieux procédés de fabrication.

La précision de ses carabines, la solidité et le bon fonctionnement de ses revolvers brevetés, la beauté et l'inébranlable ajustage de ses fusils de chasse, la qualité hors ligne de ses munitions, les soins qu'elle apporte à ses expéditions, la promptitude de son travail mécanique, quelque minime qu'en soit l'importance, la facilité, la rapidité et le bas prix des transports par chemin de fer, — tout concourt à lui assurer la clientèle des vrais chasseurs et des amateurs les plus compétents de la province et de l'étranger.

La MAISON GALAND, toujours pourvue de plusieurs milliers d'armes prêtes à livrer, qu'elle fabrique elle-même et garantit absolument, est en mesure de fournir, sur l'heure, les meilleurs modèles, avec crose aux pentes et mesures de l'acheteur ; il est donc plus sûr et plus économique de s'adresser à elle, que de prendre ce que l'on trouve chez un marchand armurier mal assorti.

Envoi gratuit et franco de l'ALBUM-GALAND, traité complet d'armurerie, illustré de 60 gravures.

Ecrire à M. GALAND fabricant, d'armes, 13, rue d'Hauteville, à Paris.

Thés CHOCOLAT Vanille

Qualité supérieure

GUÉRIN-BOUTRON

PARIS

Santé : 1 fr. 60 ; 1 fr. 80 ; 2 fr. et 2 fr. 50 le 1/2 kil. — Vanille : 2 fr. ; 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kil.

THÉS NOIRS mélange extra, qualité supérieure : 1 fr. 50 ; 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.

A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, ALLORY, GARREAU-RATOUIS, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie. (235)

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.